

## STOP !

*L'eau c'est la vie, mais certains préfèrent l'oublier. Pour des combats politiques pas toujours assumés, les agriculteurs sont ciblés et attaqués. Le maïs, cloué au pilori. Pour le symbole : celui d'une agriculture de production, économique, ancrée dans les territoires, avec des projets, et du sens.*

*Refusons la terreur qu'une minorité voudrait imposer ! Refusons la violence à peine voilée d'un ministère de l'écologie qui continue à avancer, à faire comme si l'agriculture pouvait se passer d'eau... Comme si la France pouvait se passer d'agriculture...*

## Le chiffre du mois

**4,7 %**, c'est la capacité de stockage des flux d'eau annuels de la France, sachant que celle de l'Espagne est de 48 %.

## MARCHÉ

### LES TENSIONS SE RENFORCENT SUR LE BILAN MONDIAL DU MAÏS

Les tensions se renforcent sur le bilan mondial du maïs ce qui participe au maintien du niveau de prix, le plus élevé depuis les années 1980. En effet, le ratio stocks/utilisations devrait rester à un niveau bas lors de la campagne 2022/23 du fait de la difficile reconstitution des stocks des principaux exportateurs de maïs (États-Unis, Brésil, Argentine, Ukraine), disponibles pour le marché mondial.

Cela est bien-sûr dû à la situation en Ukraine, 4<sup>ème</sup> exportateur mondial, où malgré de bons rendements et des surfaces de maïs plus importantes que prévues, l'invasion russe a réduit le potentiel productif du pays. La récolte très lente, pour faire face au déficit de stockage et contenir les coûts de séchage au maximum, pourrait à terme limiter les disponibilités. Cette tension mondiale est également due à une forte baisse des surfaces de maïs aux États-Unis, -1,8 Mha en 2022 par rapport à 2021, conséquence de l'attrait du soja et du prix élevé de la fertilisation. Les stocks américains sont ainsi attendus à 30 millions de tonnes, leur plus bas niveau depuis 10 ans. Cette tension pourrait se renforcer en raison de la situation en Amérique du Sud. Les semis ont débuté au Brésil comme en Argentine, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> exportateurs mondiaux. S'ils se déroulent sans accroc au Brésil jusqu'à présent, l'Argentine connaît une intense sécheresse. Dans ce pays, les surfaces de maïs étaient déjà prévues en baisse du fait du coût des intrants et le déficit hydrique, qui a pénalisé les semis des maïs précoces en septembre/octobre, réduit d'autant plus les assolements. Le retour des pluies est une condition nécessaire au semis de maïs tardifs à partir du mois de décembre.

Si le bilan mondial du maïs reste tendu, celui du blé se tend également. Malgré une récolte record en Russie, qui s'exporte avec difficulté à l'heure actuelle, les aléas climatiques se multiplient chez les grands exportateurs : États-Unis, Argentine, Ukraine et Australie en particulier. C'est un nouvel élément de soutien aux cours des céréales.

### Un avenir incertain pour les exportations maritimes ukrainiennes

Si les fondamentaux restent tendus, l'incertitude géopolitique en Mer Noire provoque une forte volatilité sur les marchés. L'accord permettant la reprise partielle des exportations maritimes ukrainiennes signé entre la Russie et l'Ukraine à la fin juillet dernier devait arriver à expiration le 19 novembre. La position russe sur le renouvellement de l'accord, longtemps extrêmement incertaine, a causé une forte volatilité. L'accord a finalement été renouvelé in extremis, dans les mêmes termes et pour une durée de 4 mois là où l'ONU et l'Ukraine souhaitaient le renouveler pour une année. Cette annonce a fait pression sur les prix des céréales, et du maïs en particulier. Cependant, les incertitudes géopolitiques demeurent ce qui devrait augurer de nouveau d'une forte volatilité en mars à l'échéance de cette période de renouvellement.

Cette incertitude est également forte pour l'UE qui devrait retrouver sa place de 1<sup>er</sup> importateur mondial de maïs du fait de l'ampleur de la sécheresse estivale. Si les importations européennes proviennent à l'heure actuelle du Brésil et de l'Ukraine, le marché pourrait tanguer en 2<sup>nde</sup> partie de campagne, si les exportations ukrainiennes diminuent et que le maïs brésilien n'est plus accessible.

Enfin, l'évolution de la situation macroéconomique mondiale et de la crise énergétique européenne restent à suivre avec un fort risque de récession dans les prochains mois, ce qui devrait faire pression sur le prix des matières premières agricoles.

### ENGRAIS : MAINTIEN DU CADRE DOUANIER EUROPÉEN

Alors que le prix des engrais a fortement augmenté suite à l'invasion de l'Ukraine, l'AGPM, ainsi que les autres associations spécialisées grandes cultures, a soutenu la campagne lancée ces derniers mois par le COPA-COGECA, demandant une levée des droits de douane sur les engrais azotés, ainsi que des mesures antidumping sur la solution azotée. Ces mesures renchérissent en effet le coût des engrais pour les producteurs européens par rapport au marché mondial.

Après une longue attente, la Commission Européenne a finalement décidé de rejeter la demande de levée des mesures antidumping sur la solution azotée, prétextant le risque que cela ferait peser sur l'industrie des fertilisants. Elle souligne également sa proposition, en juillet dernier, de levée temporaire des droits de douane pesant sur l'urée et l'ammoniaque, permettant la fabrication des engrais azotés, mais que cette décision n'a toujours pas été acceptée par les États-Membres.

## PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

C'est assumé par la Première Ministre lors de son discours de lancement de la planification écologique le 21 octobre dernier : on va faire compliqué, avec des feuilles de route, des indicateurs pour déployer la vision du gouvernement : **une transition « plus juste » et faire de la France une « nation verte »**... 22 chantiers, répartis en 6 thématiques de la vie quotidienne (consommer, se nourrir, produire, se loger, se déplacer, préserver), une kirielle de pilotes et un grand secrétariat pour chapeauter le tout. Mais pour chapeauter quoi exactement ?

Rappelons que la planification écologique a un objectif : assurer la transition écologique vers une baisse de 55 % de nos émissions d'ici 2030 et la neutralité carbone d'ici 2050.

### ET L'AGRICULTURE LÀ-DEDANS ?

Pour l'agriculture, plusieurs thématiques s'entrecroisent. Si le ministre de l'Agriculture a la main sur la production agricole et l'alimentation, ce n'est pas le cas de l'eau, de la biodiversité, de l'énergie ou des transports... Autant de sujets qui vont impacter l'activité agricole. Et dans un contexte où celle-ci a la particularité, certes d'émettre des gaz à effet de serre, mais également de stocker du carbone et donc d'être une partie de la solution. Dans ce domaine, le maïs a un rôle important à jouer car la fonction de stockage de carbone est intimement liée à la photosynthèse... et donc à la production ! Dans ce contexte, si la planification repose sur une volonté d'action dénuée d'approche dogmatique, elle peut être une opportunité. Celle de démontrer qu'on peut produire plus et mieux en répondant aux attentes parfois contradictoires. En s'appuyant sur les bons indicateurs, l'agriculture redevient une chance pour la France. Espérons que les travaux qui débutent, permettront d'affirmer la volonté de la France de sortir par le haut de la transition : aller vers la décarbonation de l'économie via la croissance durable !

## CARBONE ET GRANDES CULTURES, PASSER AUX TRAVAUX PRATIQUES

Avec la tenue de la COP27 en cette fin d'année, une des questions majeures est celle de la crédibilité d'un réchauffement limité à +1,5°C, ou même celui de +2°C fixé dans l'Accord de Paris en 2015. Il faut, à la fois réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), et retirer le CO<sub>2</sub> de l'atmosphère en le stockant à long terme. L'Union européenne est dans la dernière ligne droite dans la négociation pour fixer les objectifs en matière de puits de

carbone forestiers et agricole, dans le cadre du Paquet 55. Elle mise également sur la mobilisation des cycles carbone durable, présentée en décembre 2021, pour atteindre ces objectifs.

Son intention est d'inciter les acteurs économiques à développer des activités et technologies, basées sur la nature comme l'agriculture, ou sur l'industrie avec par exemple la capture directe du CO<sub>2</sub> de l'air. Pour cela, elle veut mettre sur pied un cadre permettant la valorisation de ces initiatives par la vente de crédits carbonés certifiés et vérifiés.

La Commission annoncera fin novembre ses propositions sur ce cadre de certification qui inclura le carbon farming, ou agriculture bas carbone. Les modalités seront établies en deux temps :

- d'abord sous la forme d'un règlement qui établira les principes de calcul, de durabilité et de certification des crédits carbone,
- puis les aspects techniques concernant les méthodologies, la certification, seront définis au travers d'actes délégués.

### VALORISER LA POMPE À CARBONE MAÏSICOLE ET DES GRANDES CULTURES

Les grandes cultures et le maïs en particulier sont des pompes à carbone naturelles, et sont l'une des seules solutions naturelles pour transformer le CO<sub>2</sub> capté en nourriture, énergie et stockage de carbone dans le sol. L'AGPM a développé avec les autres AS végétales une méthode bas carbone grandes cultures qui a été reconnue par l'État en août 2021 pour créer de la valeur avec le carbone.

En 2022, l'AGPM a lancé, avec 10 autres partenaires agricoles, un mandataire de projets bas carbone : la SAS FCAA. Il s'agit d'un outil de massification des projets agricoles, de leur labellisation et de centralisation de la vente de crédits, avec l'objectif de conserver la valeur chez les agriculteurs. Le premier appel à projet intégrant la méthode grandes cultures a été lancé en septembre 2022. Aux maïsiculteurs maintenant de faire leurs choix.

L'AGPM demande à l'Union européenne de faire des propositions réalistes sur la certification carbone, permettant de créer un revenu additionnel. Ainsi, sur base des premières orientations connues et en discussion entre les Commissaires, l'AGPM craint que le carbon farming ne soit qu'une nouvelle tentative de faire rentrer subrepticement les règles de la taxonomie pour les projets agricoles, et donc de promouvoir des règles de durabilité autres que celles de la PAC. Le carbon farming ne doit pas être un nouveau prétexte pour créer des conditionnalités qui décourageraient les projets carbone et iraient à l'encontre de l'objectif de stockage de carbone. L'AGPM souhaite, comme la Commission européenne que les crédits carbone soient basés sur une approche solide, scientifique. Elle estime que la méthode grandes cultures française doit servir de référence pour l'UE, en se basant sur les systèmes de culture de l'exploitation agricole, et recouvrant à la fois les émissions et le stockage de carbone.

### LA 6<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU PRIX IMAGIN'MAÏS' EST LANCÉE !

Grâce au Prix Imagin'Maïs, la filière maïs récompense l'innovation culinaire et encourage ainsi les jeunes talents. 80 écoles (hôtellerie / restauration, pâtisserie et diététique) ont été sollicitées pour participer à ce concours culinaire inter-écoles. Cette année les jeunes pousses de la cuisine devront sublimer le produit à travers des recettes salées ou sucrées, avec au moins 50 % de maïs et utilisant deux types de maïs différents minimum. Le concours se déroulera le 6 février 2023 à la Faculté des Métiers de Rennes qui est notre école partenaire de l'année.

### VALORISER LA PRODUCTION FRANÇAISE DE SEMENCES DE MAÏS

La FNPSMS édite une nouvelle brochure : La production des semences de maïs - Un savoir-faire français d'excellence. Soigneusement illustrée de faits et de chiffres, cette brochure de 12 pages montre à quel point l'activité de la production de semences de maïs est un fleuron français stratégique. Chiffres clés de la filière, technicité, défis de l'eau et de la recherche, enjeux de territoires, production de valeur sur toute la chaîne jusqu'aux produits transformés, sont autant d'informations indispensables pour les acteurs de la filière et en particulier à ceux de la distribution auxquels ce document est spécifiquement dédié. Il est disponible sur simple demande auprès de : [secretariat@fnpsms.fr](mailto:secretariat@fnpsms.fr)

### LE MAÏS DE RETOUR SUR LES CHAINES DU GROUPE M6

Les téléspectateurs urbains de 25 à 55 ans, équipés d'une box, peuvent voir ou revoir un spot TV dans lequel le chercheur en sciences politiques, Mathieu Brun, spécialiste des questions agricoles, explique l'importance géostratégique du maïs. Cette courte vidéo est diffusée en amont des programmes M6 W9 et 6 TER (en prime de 21h à 23h et en replay). Cette action, qui entre dans le cadre des actions de communication Cet épi m'épate, a déjà permis de sensibiliser 500 000 personnes au printemps dernier. Elle est renouvelée du 13 octobre au 18 décembre.

### BILAN FRANÇAIS DU MAÏS

Prévisionnel novembre 2022 (1 000 t)		2021 / 22	Prév. 2022 / 23
Ressources	Stock départ	1 748	2 282
	Collecte	12 563	8 753
	Importations	488	350
Utilisations	FAB	2 940	2 300
	Util. humaines et indus.	2 654	2 550
	Exportations	5 583	3 466
	Autres	1 340	1 030
Stock final (ressources - utilisations)		2 282	2 040

### Prix de la récolte 2021\*, exprimés en €/t base juillet

\*2022 à partir du 19/08/2022

